

*Une année 2020 satisfaisante pour Monceau Assurances,  
dans un contexte marqué par la crise sanitaire*

Paris, le 24 juin 2021 – *La pandémie a fortement perturbé, à partir de la mi-mars 2020, les conditions d'exercice des entreprises du groupe Monceau Assurances. Pour autant, le chiffre d'affaires combiné du groupe franchit la barre symbolique du milliard d'euros. Marqués par les effets directs et indirects de la crise, les excédents s'affichent en repli sensible.*

- **Le chiffre d'affaires combiné progresse de 27.5% à 1.038 millions**, contre 814 millions en 2019.
- **L'excédent de l'exercice s'affiche en recul** sur celui de l'exercice 2019, à **28,6 millions**, contre 54,0 millions.
- **Les capitaux et réserves propres combinés**, évalués selon les principes comptables français, **progressent** de 1.172 million au 31 décembre 2019 à **1.198 millions d'euros**.

***EN ASSURANCE VIE L'ACTIVITE DU GROUPE TIREE PAR LA COLLECTE AU LUXEMBOURG***

La collecte au Luxembourg, réalisée en totalité sur des contrats en unités de compte, a augmenté de **89 %**, pour atteindre **449 millions**. Poussé par la forte progression des cotisations encaissées par Vitis Life, **le chiffre d'affaires combiné de l'assurance vie augmente de 48,2 %, à 679 millions** contre 458 millions en 2019, **contribuant à la croissance de 27,5 % du chiffre d'affaires combiné**, à 1.038 millions d'euros, contre 814 millions en 2019.

***EN FRANCE, EN DEPIT DES RESTRICTIONS LIEES AU TRAITEMENT DE LA CRISE SANITAIRE, LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ASSURANCE VIE PROGRESSE EGALEMENT***

Depuis de nombreuses années, Monceau Assurances mise sur l'assurance de personnes pour asseoir son développement. En France, après un exercice 2019 marqué par la régression de la collecte, cet objectif de progression de ce pôle d'activité aura été atteint en 2020.

- **Le chiffre d'affaires**, avec un total de 229.324 millions (202 millions d'euros en 2019) **progresse de 4,1 %**.



Cette performance d'ensemble est d'autant plus appréciable que pendant les périodes de confinement qui ont émaillé l'année, les réseaux de producteurs salariés et d'agents généraux ont vu l'efficacité de leur démarche contrariée par l'impossibilité de rencontrer les sociétaires et de prospecter pour recueillir de nouvelles adhésions.

Elle doit être également saluée parce **qu'il a fallu cesser de diffuser** l'un des principaux produits sur lequel le groupe a construit son développement des dernières années, **Monceau Pierre**, un contrat en unités de compte à prime unique, s'appuyant sur les parts de la société civile immobilière Monceau Investissements Immobiliers, affichant durablement de bonnes performances, et offrant à ses souscripteurs un bonus de fidélité sous forme de restitution d'une partie du chargement d'acquisition. En revanche, les réseaux ont pu appuyer leur action sur l'excellent niveau des taux de participation aux excédents servis au titre de 2019 et annoncés au début de 2020.

- Le chiffre d'affaires enregistré sur les **produits d'épargne en euro**, en repli de 44,3 % en 2019, a **progressé de 34,4 %**, pour atteindre **124,7 millions en 2020**.

Pour le produit Dynavie (88,1 millions d'euros), la collecte bondit de 46,4 %, reflétant l'attrait des performances de 2019 pour les souscripteurs, anciens ou nouveaux.

Pour soutenir l'activité de 2021, les réseaux ne pourront compter sur le caractère hors norme des taux de participation servis au titre de 2020, qui s'inscrivent dans la moyenne affichée par le secteur professionnel, à 1,20 % contre 1,85 % pour Dynaplus, à 1,00 %, contre 1,85 % en 2019, pour les Carnets d'Épargne souscrits de 1969 à 1991, 1,35 % contre 2,45 % sur les Carnets Multi Épargne diffusés de 1991 à 1997 et 1,20 % contre 2,20 % pour Dynavie. En revanche, l'accueil réservé, quelques mois après son lancement le 1er février 2021, à Monceau Multifonds, qui consacre la possibilité pour ses souscripteurs d'accéder à nouveau au fonds immobilier, Monceau Investissements Immobiliers, est encourageant.

## ***EN RETRAITE, LA GAMME DE PRODUITS EVOLUE***

- **Les cotisations** collectées au cours de l'exercice par les différents régimes en points **progressent de 2,3 %**, à **31,7 millions**.

Les régimes Monceau Cap Retraite, Monceau Cap Retraite Madelin / Monceau Cap Retraite Agricole, Monceau perspectives Retraite, créés en 2018, pour prendre en compte la réforme de 2017, ont dû être fermés aux nouvelles adhésions le 1er octobre 2020, date limite fixée par la loi Pacte, pour être remplacés par un Plan d'Épargne Retraite. Le Plan d'Épargne Retraite Monceau Retraite a donc été créé et diffusé à partir du 1er octobre 2020 pour répondre aux obligations de la loi Pacte et recueillir les nouvelles adhésions. Les encaissements des régimes créés en 1998 et avant, dorénavant tous fermés aux nouvelles adhésions, reculent de 15%, mais sont compensés par les cotisations collectées sur le nouveau Plan d'Épargne Retraite individuel Monceau Retraite.



## EN ASSURANCE IARD, UNE ANNEE MARQUEE PAR LA CRISE PANDEMIQUE

Dans le domaine de l'assurance des biens et des responsabilités, **la matière assurable n'augmente pour ainsi dire pas du fait de l'atonie structurelle de l'économie française**. Les artisans, les petites et moyennes entreprises, sans véritable vision sur leur avenir, n'investissent pas. Les ménages, ceux des classes moyennes surtout, préoccupés par le fort taux de chômage dans le secteur marchand, sont confrontés depuis plusieurs années à un alourdissement sans précédent de la fiscalité et des prélèvements de toutes sortes, les conduisant à exprimer leurs inquiétudes et le sentiment d'abandon qu'ils ressentent. Le traitement de la crise sanitaire et l'état de psychose entretenu par une communication maladroite et anxiogène n'ont rien arrangé. Sur des marchés saturés, mener une politique de développement de l'activité directe Iard suppose de sacrifier les marges techniques, n'est pas chose aisée.

- Grâce à la montée en charge du portefeuille souscrit en Belgique, **le chiffre d'affaires en assurance Iard progresse de 1,5 %, à 320,2 millions** contre 315,6 millions pour l'année 2019. Sans cet apport belge, l'encaissement se serait inscrit en repli.

Un tel recul résulte des décisions prises par les différents conseils d'administration pour soutenir leurs sociétaires et clients les plus touchés par les conséquences de l'arrêt de l'activité économique à laquelle ont conduit les mesures de confinement. Les extournes et ristournes de cotisations consenties atteignent un montant proche de 6 millions.

- Faisant preuve d'une grande disponibilité au service de leurs clients, **les agents généraux, appuyés par une politique modérée de revalorisation tarifaire** ont pratiquement maintenu leur activité par rapport à 2019.

**Le chiffre d'affaires** en provenance des apporteurs traditionnels, agents généraux et courtiers en gestion déléguée, **s'inscrit en léger repli, de 0,5 %**, mais avec une meilleure répartition des risques en raison d'une réduction continue de la part automobile dans le portefeuille, avec un encaissement qui augmente en assurance santé.

## ***EN REASSURANCE, UNE STABILITE DE L'ACTIVITE, RECENTREE POUR NOURRIR LES LIENS ETROITS AVEC LES ASSOCIES HISTORIQUES DE LA MUTUELLE CENTRALE DE REASSURANCE (MCR)***

Le secteur de la réassurance conventionnelle n'est plus constitué que d'acceptations **en provenance de cédantes françaises**, pour l'essentiel des sociétés de taille petite et moyenne, ayant le plus souvent un statut mutualiste, avec lesquelles la Mutuelle Centrale de Réassurance entretient des relations parfois anciennes.

- Élimination faite des opérations réalisées avec les sociétés incluses dans le périmètre de combinaison du groupe Monceau Assurances, la **contribution de l'activité de réassurance au chiffre d'affaires combiné 2020 s'établit à 39,4 millions**, en léger repli comparé aux 40,8 millions enregistrés en 2019.



## **UN NIVEAU D'EXCEDENTS EN REPLI POUR LE GROUPE COMBINE MAIS QUI RENFORCE LA QUALITE DE SON BILAN**

L'activité de cet exercice a été fortement marquée par cette crise sanitaire, et par sa gestion plus que chaotique par les pouvoirs publics, avec des conséquences qui seront longues et pénibles à absorber.

Les sociétés françaises incluses dans le périmètre de combinaison ont toutes refusé le recours au chômage partiel et les plans de soutien mis en place par le gouvernement français, considérant que d'autres secteurs professionnels, bien davantage exposés aux conséquences de la crise sanitaire, devaient par priorité bénéficier des mesures de solidarité nationale. Elles ont décidé de supporter seules le coût des mesures sociales qui ont été prises en faveur des personnels, en particulier en maintenant la rémunération des collaborateurs des réseaux de producteurs salariés mis durant plusieurs mois dans l'impossibilité de rencontrer les sociétaires et de prospecter.

Tant pour les opérations d'assurance directe que pour les acceptations en réassurance, la mise à l'arrêt de l'activité économique s'est traduite par des fermetures d'entreprises, avec des pertes d'exploitation parfois assurées, et les réclamations ont été instruites. Les polices et traités garantissant les conséquences des annulations d'événements culturels ou sportifs ont également été touchés. En complément des extournes de primes et ristournes de cotisations qui ont pesé sur le chiffre d'affaires, les entreprises ont accepté d'aller au-delà de leurs obligations contractuelles et a accompagné ses assurés et ses cédantes par des gestes de soutien exceptionnels apportés aux assurés lorsque les garanties n'avaient pas été souscrites et n'étaient donc pas acquises.

Au-delà des effets de la crise sanitaire sur l'exploitation de l'activité Iard, **deux éléments significatifs ont pesé sur les comptes de résultats de l'exercice.**

Le premier porte sur les conséquences de la modification apportée en 2017 à la réglementation applicable au calcul des droits actuariels acquis par les adhérents des régimes de retraite en points. Appliquées dans un contexte de taux à long terme négatifs pour les échéances jusque 21 ans, elles se traduisent par la nécessité pour les assureurs de tels régimes de renforcer leurs provisions, par prélèvement sur leurs résultats, pour porter leur taux de couverture à 100 %, lorsqu'un tel niveau n'est pas atteint. **Il en résulte une charge technique dans les comptes de 2020 de 37,8 millions.** Pour mémoire, si ces calculs avaient été effectués avec les taux observés à la fin d'avril 2021, après un quadrimestre marqué par une très légère augmentation, ils auraient conduit à reprendre un peu plus d'un million sur les provisions complémentaires constituées à l'inventaire 2019, au lieu de les renforcer avec les 37,8 millions qui grèvent lourdement les résultats combinés de 2020.

Le second est lié à la prudence adoptée par les différents conseils d'administration qui ont souhaité préserver les stocks de plus-values latentes apparus en fin d'année, plutôt que d'en réaliser une partie pour les distribuer et améliorer les comptes de résultats de l'exercice 2020. Les produits financiers alimentant les opérations vie, hors ajustement sur les produits d'assurance à capital variable, régressent en conséquence de 213,6 millions à 112,4 millions. Pour les autres activités, ils reculent de 57,1 millions à 20,1 millions. Dans le même temps, les plus-values latentes ont progressé de 326 millions à 484 millions.

- Du fait de ces charges techniques exceptionnelles en assurance vie, et de cette prudence dans la gestion du stock de plus-values latentes, **les résultats combinés s'affichent en recul** sur ceux de l'exercice 2019, à **28,6 millions**, contre 54,0 millions.



## **DES FONDS PROPRES PERMETTANT D'ABORDER L'AVENIR AVEC SERENITE**

**Les capitaux et réserves propres combinés**, évalués selon les principes comptables français, **progressent** de 1.171,6 millions au 31 décembre 2019 à **1.198,2 millions**. Hors plus-values latentes sur les portefeuilles de placements, ces fonds propres, représentent plus d'un quart, 25,6 % plus précisément, des provisions techniques nettes de réassurance et hors provisions en unités de compte. Ce ratio, exceptionnellement élevé dans notre secteur professionnel, confirme la qualité et la solidité du bilan combiné de Monceau Assurances.

En outre, à la fin de 2020, les portefeuilles d'actifs détenus par les sociétés composant le périmètre de combinaison recelaient ensemble des **plus-values latentes** pour un **total de 484,3 millions**, nettement supérieur au montant affiché au terme de l'exercice 2019.

Dans un contexte réglementaire oppressant, dans un environnement économique et financier complexe, ce résultat 2020 et les fonds propres affichés au 31 décembre contribuent à la sérénité et confortent la position du groupe, sérénité renforcée par les évolutions des taux d'intérêt et des marchés financiers depuis le début de 2021.

### **MONCEAU ASSURANCES, EN BREF.**

*Monceau Assurances fédère des sociétés d'assurance mutuelle, servant plus de 300.000 sociétaires et clients. Doté d'une structure financière solide illustrée par le niveau de ses fonds propres, plus d'un milliard d'euros au sens de Solvabilité 2, le groupe gère 9 milliards d'euros d'actifs. S'appuyant sur 80 agences générales et 350 collaborateurs présents sur le territoire et dans les sites d'exploitation de Luxembourg, Paris ou Vendôme, Monceau Assurances distribue des produits d'assurance LARD, des régimes de retraite en points gérés « par capitalisation » qui constituent le cœur historique de son activité, des contrats d'assurance-vie aux performances durables et reconnues et propose des solutions patrimoniales haut de gamme. Chiffre d'affaires combiné 2020 : 1,04 Mds€ - Fonds propres comptables 2020 : 1,2 Mds€ - Actifs gérés : 9,3 Mds€. Pour plus d'informations : [www.monceauassurances.com](http://www.monceauassurances.com).*

### **CAPMA & CAPMI, EN BREF.**

*Société d'assurance mutuelle vie du groupe créée en 1955. A côté d'une gamme de produits d'assurance vie de type épargne, régulièrement primée, Capma & Capmi développe une activité dans les domaines de la rente viagère et de la retraite en points gérée par capitalisation. Chiffre d'affaires 2020 : 229 M€ - Fonds propres comptables 2020 : 430 M€ - Actifs gérés : 5,1 Mds€*

**Contact Presse : Floriane Bozzo - 01 49 95 39 36 - [fbozzo@monceauassurances.com](mailto:fbozzo@monceauassurances.com) ou [presse@monceauassurances.com](mailto:presse@monceauassurances.com)**